

Syndicat Professionnel des Pilotes de la Loire
1 rue Eugène Varlin
CS60416
44104 NANTES Cedex 4

COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2020

SOMMAIRE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020.....	1
COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE.....	2
ANNEXE	3

SYNDICAT PROFESSIONNEL DES PILOTES DE LA LOIRE

1. BILAN AU 31/12/2020

ACTIF	2020	2019	PASSIF	2020	2019
	Disponibilités				Résultat
Compte Caisse d'Epargne	5 387 €	299 €			
Compte Crédit Maritime	1 085 €	3 364 €			
Caisse	524 €	649 €			
Créances			Dettes		
Créance Pilotes	1 460 €	0 €	Avance Pilotages de la Loire et	8 456 €	4 601 €
Créance FFPM	0 €	289 €	des Sables d'Olonne		
			Dette Caisse d'Epargne	0 €	0 €
Total Actif	8 456 €	4 601 €	Total Passif	8 456 €	4 601 €

SYNDICAT PROFESSIONNEL DES PILOTES DE LA LOIRE

2. COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS	2020	2019	CHARGES	2020	2019
<u>LOIRE</u>			<u>LOIRE</u>		
708100 Cotisations Pilotage de la Loire	19 295 €	55 474 €	606100 Approvisionnement NTS/SNZ	3 858,39 €	6 306,27 €
740100 Subventions FFPM	16 829 €	20 784 €	618100 Documentation	0,00 €	0,00 €
758100 Divers	94 €	16 €	618500 Cotisations	50,00 €	1 490,00 €
759000 Régularisations	0 €	0 €	623400 Cadeaux	7 170,18 €	13 919,77 €
			623800 Dons	2 260,00 €	7 150,00 €
			625100 Déplacements	8 246,44 €	12 450,49 €
			625600 The bridge/Cinquantenaire	0,00 €	6 241,70 €
			625700 Manifestations / Réceptions	1 426,60 €	4 785,17 €
			625710 Dépenses vie syndicale	9 538,35 €	15 079,45 €
			625720 Dépenses Propeller	407,00 €	939,00 €
			625730 Dépenses Caisse de Pension	3 021,50 €	7 605,30 €
			627000 Frais Bancaires	238,80 €	307,05 €
<u>LES SABLES D'OLONNE</u>			<u>LES SABLES D'OLONNE</u>		
708101 Cotisations Pilotage Les Sables	3 388 €	4 214 €	618501 Cotisations	0,00 €	200,00 €
			623401 Cadeaux	310,80 €	372,01 €
			625101 Déplacements	0,00 €	0,00 €
			625711 Dépenses vie syndicale	3 076,73 €	3 642,30 €
Total Produits	39 605 €	80 489 €	Total Charges	39 605 €	80 489 €
Résultat	0 €	0 €			

3. ANNEXE

PREAMBULE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020, d'une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes comptables

Les comptes sont établis conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits est pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Méthodes d'évaluation

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale.